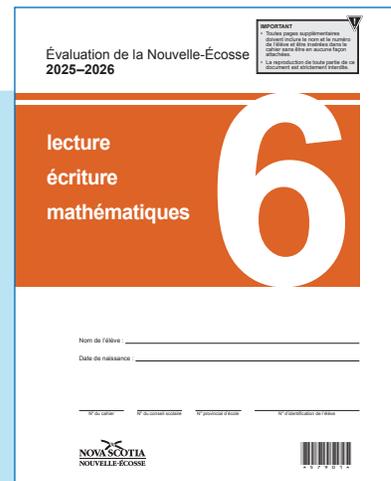


Évaluations provinciales en 6^e année

Cet automne, la classe de votre enfant participera à l'évaluation provinciale en 6^e année. Cette évaluation nous sert à mieux comprendre où se situent les élèves en **lecture**, en **écriture** et en **mathématiques**.

- Vous recevrez ultérieurement dans l'année un compte rendu des résultats de votre enfant à l'évaluation.
- L'enseignant de votre enfant recevra des informations qui lui seront utiles dans son enseignement dans la salle de classe.
- Les écoles, le Conseil scolaire acadien provincial et la province se serviront des résultats pour prendre des décisions et offrir des dispositifs de soutien là où cela est nécessaire.



Lecture et écriture

Les élèves participeront à l'évaluation sur deux matinées, avec une pause pour faire des étirements au milieu de chaque séance.

Lors de chacune des deux matinées, les élèves devront faire une lecture autonome de textes de différentes catégories (textes narratifs, textes informatifs, textes poétiques, textes visuels) et répondre à des questions. Ils devront aussi effectuer un travail d'écriture.

Mathématiques

Les élèves participeront à l'évaluation sur deux matinées, avec une pause pour faire des étirements au milieu de chaque séance.

Lors de chacune des deux matinées, les élèves devront répondre de façon autonome à des questions sur différents sujets des mathématiques (le nombre, les régularités et les relations, les formes et l'espace, la statistique et les probabilités).

Dates

L'évaluation aura lieu au cours du mois d'octobre. C'est l'école de votre enfant qui fixera les dates exactes.

Comment aider mon enfant à se préparer

C'est ce que votre enfant apprend à l'école qui le prépare à l'évaluation. Il n'est pas nécessaire de faire une autre préparation particulière. Il est important que l'enfant soit bien reposé et soit détendu lors des épreuves pour qu'il soit capable de faire de son mieux.

Cette évaluation n'aura aucune incidence sur les notes finales attribuées à votre enfant dans ses cours.



Lecture et écriture en anglais

Les élèves participeront également à l'évaluation sur la lecture et l'écriture en anglais.

Les élèves ayant un **plan de programme individualisé (PPI)** pourront participer à l'évaluation du moment que l'équipe de planification pour l'élève, qui comprend les parents/tuteurs, a donné son accord.



Ces évaluations sont préparées par des **enseignants de la Nouvelle-Écosse**, avec l'aide de fonctionnaires provinciaux responsables de l'éducation.

Les travaux d'écriture sont corrigés par des enseignants de la Nouvelle-Écosse lors d'une session de correction dirigée par des fonctionnaires provinciaux responsables de l'éducation. Les questions à choix multiples sont corrigées par ordinateur.



Pour en savoir plus sur les évaluations et les résultats des évaluations provinciales des années précédentes, consulter plans.ednet.ns.ca.

